

LA FONCTION DE TRADUCTEUR DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

CAUSERIE DE M. HAROLD MANDEFIELD, (chargé de la sous-direction Langues et Services généraux à l'O.A.C.I.) à la collation des diplômes de l'Institut de Traduction, à l'Université de Montréal, le 23 mai 1953.

Traducteur, m'adressant à des confrères en traduction, je me placerai franchement et d'emblée sur le terrain qui nous est commun. Je le ferai, cependant, en prenant une optique qui pourra différer légèrement de celle qui vous est la plus familière, l'optique des relations internationales.

Les bienfaits du bilinguisme ne se présentent pas sous un aspect identique suivant que l'on envisage l'individu, ou la nation prise dans son ensemble. Dans une nation, l'existence de deux grandes langues est une source de richesse et de diversité. Chez l'individu, cet enrichissement que procure la connaissance de deux langues ne va pas sans certains dangers: une personne cultivée, qui possède bien sa propre langue, enrichira et approfondira sa culture en pratiquant une seconde langue; mais une nation où tous les citoyens seraient entièrement bilingues serait une nation de traducteurs, c'est-à-dire une Utopie. Il serait également utopique de supposer que quinze millions de Canadiens puissent devenir par exemple tous ingénieurs, médecins, professeurs, ou avocats. L'art du traducteur demande beaucoup de temps et d'efforts, nous le savons, et il y a trop à apprendre, dans le monde moderne, pour que chaque agriculteur ou chaque ouvrier se double en même temps d'un traducteur. Le traducteur professionnel est donc un intermédiaire de plus en plus nécessaire à la cohésion et la compréhension entre les ressortissants de chacune des deux cultures.

Rompus aux traductions littéraires, scientifiques ou commerciales, un traducteur né Montréalais peut voir avant tout dans son art le moyen de relier les deux éléments ethniques, linguistiques et culturels dont l'union est le fondement de la nation canadienne. Ici, comme dans d'autres pays bilingues, l'état de traducteur est reconnu d'utilité publique. Il joue un rôle de portée nationale, sa fonction étant l'un des traits d'union essentiels qui assurent le contact, la liaison et la compréhension entre les citoyens de l'une et l'autre langue.

Sur le plan des relations entre les Etats étrangers, cette fonction de liaison n'est pas moins importante que sur le plan national. Un de mes collègues, me confiait naguère, tristement: "Vous et moi, nous appartenons à la dernière génération de traducteurs". Estimant que l'anglais était désormais la seule langue qui pût prétendre à l'universalité, il prévoyait l'envahissement du monde par cette langue internationale unique, qui eût relégué les autres langues à l'échelon de dialectes nationaux. Je crois que cette vue est celle d'un esprit chagrin, et que, bien au contraire, le monde aura besoin, plus que jamais, des gens de notre profession. Quel est, en effet, le sens de l'évolution qui caractérise depuis quatre siècles les relations internationales?

Jusqu'aux traités de Westphalie, rédigée en langue française en 1648, la langue internationale, langue vivante encore chez tous les hommes d'Etat, était le latin. Ce n'est que deux siècles plus tard que, sous l'impulsion de Louis Kossuth, la Diète hongroise cessa de délibérer en latin. La papauté, de nos jours encore, consigne ses Actes officiels dans cette langue, et le passant peut s'arrêter dans les rues de Rome pour déchiffrer sur les murs des affiches en latin; les botanistes, les pharmaciens, s'en servent encore, et une nouvelle revue scientifique entièrement rédigée en latin a été fondée en 1952. Certains d'entre nous avons peut-être encore, parmi nos vieux parchemins de famille, des actes notariés rédigés en latin, qui enregistrent un acte

de vente, un bail ou un contrat de mariage.

Pourtant, malgré ces restes de vitalité, le latin n'est plus véritablement, qu'une langue morte. Son grand passé n'a pas pu à lui seul assurer sa survivance, devant l'éclosion et l'émancipation des Etats nationaux. Alors même que les lettrés laissaient tomber en désuétude leur langue littéraire commune, le progrès matériel tendait à multiplier les contacts entre les nations. Jadis, un ambassadeur était un "envoyé extraordinaire"; ce titre est d'ailleurs resté dans les usages; mais les ambassades sont devenues permanentes, et non extraordinaires, car les relations entre les Etats deux à deux exigeant un contact quotidien et permanent. Là où une ambassade comptait dix personnes il y a un demi-siècle, elle en compte maintenant plus de cent: la présence, dans les chancelleries, de missions techniques, d'attachés commerciaux, navals ou militaires, de conseillers économiques ou culturels, témoigne du resserrement des liens internationaux, et de l'interdépendance entre les peuples. Là où un traité, il y a un siècle, tenait en trois pages, rédigés en une seule langue, il remplit de nos jours un épais volume, accompagné d'Annexes techniques, le tout rédigé en deux ou trois langues. Deux Etats, situés aux antipodes de la terre, n'entretenaient autrefois que des relations exceptionnelles; actuellement, la rapidité des communications les a rapprochés et les a amenés à négocier des accords multiples, réglant leurs rapports politiques, économiques et financiers. Il y a moins d'un siècle, quelque 25 Etats souverains se partageaient le monde habité: il en compte maintenant plus de 80, de sorte que les relations bilatérales se sont multipliées.

On aurait pu supposer que cette extension et ce fractionnement des relations internationales, portant sur les domaines de plus en plus divers et spécialisés, aurait eu pour conséquence logique le retour à une langue internationale unique. Or c'est l'inverse qui s'est produit dans la réalité. Jugez-en plutôt par quelques exemples.

En 1815, le Congrès de Vienne, d'où sortit la Sainte Alliance, délibéra exclusivement en français; en 1919, la Conférence de Versailles, qui fonda la Société des Nations, délibéra en français et en anglais. En 1945, la Conférence de San Francisco, qui créa l'Organisation des Nations Unies, y ajouta le russe, l'espagnol et le chinois.

De 1875 à 1947, les douze Congrès quinquennaux de l'Union postale universelle se tinrent exclusivement en français. Le treizième Congrès, en 1952, se tint en 4 langues.

Dans les relations internationales de caractère privé, on constate la même évolution. L'Organisation des Nations Unies a publié le catalogue des organisations internationales non gouvernementales auxquelles elle accorde le statut consultatif: ce catalogue énumère plusieurs centaines de ces groupements internationaux de caractère privés. Tous ces organismes tiennent des Congrès, échangent correspondance, rapports et études, et ce foisonnement de relations suppose, à un stade ou à un autre, l'intervention du traducteur, qui constitue l'universel courtier dans la complexité de cette tour de Babel qu'est devenue le monde contemporain.

Dans toute l'étendue du Nouveau-Monde il ne se parle guère que quatre langues -- abstraction faite du danois au Groënland, et de quelques langues autochtones telles que le kri ou le guarani. La situation est toute différente en Europe: quatorze langues se parlent dans un rayon de 500 milles tracé autour de Londres, et deux fois ce nombre dans un rayon de 1000 milles.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre. On s'explique aisément que les traducteurs professionnels deviennent rares, car les occasions d'utiliser leurs services sont innombrables et deviennent plus nombreuses de jour en jour.

Il y a actuellement une pénurie de traducteurs qualifiés. J'entends par là non le drogman d'occasion, le bilingue quelconque, l'amateur, en un mot, mais le linguiste véritable, formé par une discipline et une méthode rigoureuse, possédant une solide culture, et rompu à son métier par une expérience pratique de plusieurs années.

Cette pénurie de traducteurs, que l'on constate de toutes parts, s'explique d'abord, par le resserrement des relations internationales: là où, jadis, seuls quelques diplomates négociaient des accords de caractère exclusivement politique, actuellement des myriades de spécialistes règlent, par des consultations techniques constantes, la coordination sans laquelle le monde moderne ne tarderait pas à se morceler dans un gigantesque désordre.

Elle s'explique ensuite par la difficulté du métier. Celui-ci exige un ensemble de qualités et de connaissances, à la fois littéraires et scientifiques, qui assurent l'accès à bien d'autres professions, souvent plus rémunératrice par la considération et les satisfactions qu'elles apportent.

Enfin, il faut bien le dire, la profession de traducteur n'attire pas à elle les talents qu'elle mériterait d'attirer. Pour protéger le citoyen contre les charlatans ou l'usage inconsidéré des drogues nuisibles, il existe des règles sévères que s'imposent médecins et pharmaciens; instituteurs et professeurs doivent justifier d'un niveau d'instruction suffisant pour assurer la qualité de l'enseignement public; ne se dit pas qui veut avocat ou ingénieur. La profession de traducteur, elle, commence à peine à s'organiser en tant que corporation.

L'Institut des Linguistes, établie à Londres, confère les titres de "Fellow" et d'"Associé", normalement après un examen d'aptitude sévère; l'"Association internationale des interprètes et traducteurs de conférence" est un syndicat professionnel qui groupe des spécialistes de valeur éprouvée; la "Association of Special Libraries and Information Bureaus", ou ASLIB, tient un registre de traducteurs spécialisés, qui joignent à leurs connaissances linguistiques la connaissance de la terminologie de telle ou telle technique particulière; enfin, Montréal se devait de compter des groupements de traducteurs, dont l'action féconde et salutaire se fait déjà sentir.

Le jour n'est donc plus éloigné où notre profession distinguera clairement ses apprentis, ses aspirants, ses compagnons et ses maîtres. Elle se donne déjà ses règles, cherche à formuler l'éthique inflexible de la corporation, et à définir ses valeurs professionnelles à un niveau élevé. Ce jour-là, je me plais à imaginer un étudiant doué, désireux de servir la cause de la compréhension internationale, et sensible à la dignité de cette haute fonction, qui pourra annoncer fièrement à ses parents et à ses maîtres: "je veux devenir traducteur -- c'est là ma vocation".

o
o o

Je voudrais terminer en disant quelques mots sur la fonction spéciale qu'est celle du traducteur de langue française. Celui-ci se distingue par une certaine prééminence, qui tient à la difficulté même et à l'exigence logique de la langue qui est la sienne. C'est un lieu commun de reconnaître

que le français est précis et analytique: sa syntaxe, grâce à l'attirail des terminaisons, des genres et des accords grammaticaux, répugne au flou et à l'ambiguïté; son vocabulaire est rigoureusement normalisé par l'Académie. Il faut donc que le traducteur français soit un maître de précision. Plus que tout autre, il peut affirmer, en adoptant Boileau: "Ce qui se conçoit bien se traduit aisément". Son microscope dévoile impitoyablement l'expression relâchée ou la faute de logique de l'original: il peut, et il doit, par sa critique, rendre service à l'auteur, et cela n'est pas sans intérêt pour ceux qui sont chargés de rédiger les traités.

Il y a là, mes chers collègues, un enseignement. Pour la résumer, je laisserai la parole à un grand diplomate de carrière britannique, Harold Nicolson. Vous m'excuserez de citer en anglais son remarquable témoignage, qui sera ma péroraison, car je ne veux pas lui enlever, par une pâle traduction, son accent de sincérité convaincante:

"It is impossible (dit Nicolson dans son ouvrage Diplomacy), it is impossible to use French without being obliged to place one's ideas in a proper order, to develop them in a logical sequence, and to use words of almost geometrical accuracy. If precision is one of the major virtues of diplomacy, it may be regretted that we are discarding as our medium of negotiation one of the most precise languages ever invented by the mind of man."